

CONDUITE RESPONSABLE DES ENTREPRISES POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE : MOYEN-ORIENT, AFRIQUE DU NORD ET TÜRKIYE

Fiche d'information sur le projet

In English: 

Engagé à obtenir un impact global, régional et local

Sur la base de la collaboration et de l'engagement continu dans la région pour promouvoir des chaînes d'approvisionnement mondiales durables, l'**Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE)** renforce son soutien aux décideurs politiques, aux entreprises et aux parties prenantes dans cinq économies de premier plan pour promouvoir la conduite responsable des entreprises (CRE). Le Programme « **Conduite Responsable des Entreprises pour un développement durable : Moyen-Orient, Afrique du Nord et Türkiye** » vise à promouvoir une croissance économique intelligente, durable et inclusive, conforme aux normes de l'OCDE sur la CRE.

C'est le **premier Programme de ce type** et offre une occasion unique de rassembler les cinq principales économies de la région pour identifier des changements majeurs dans la gouvernance et au sein des entreprises afin d'assurer que la CRE devienne une réalité. Le Programme est réalisé en partenariat avec la **Türkiye** (membre de l'OCDE), l'**Égypte**, la **Jordanie**, le **Maroc** et la **Tunisie**. Ces cinq pays ont adhéré aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales sur la CRE et ont mis en place un Point de contact national pour la CRE.

Commencé en décembre 2023, le Programme sera mis en œuvre sur trois ans avec le soutien des gouvernements de l'Allemagne (BMZ/GIZ) et de la Suisse (SECO).



Conduite responsable des entreprises à l'OCDE

Les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales sur la CRE (Principes directeurs) sont des recommandations que les gouvernements adressent aux entreprises multinationales. Ils visent à encourager la contribution positive que les entreprises peuvent apporter au progrès économique, environnemental et social, et à réduire au minimum les impacts négatifs auxquels leurs activités, leurs produits et leurs services peuvent être associés. Les Principes directeurs ont été actualisés en 2023 afin de mieux répondre aux priorités sociales et environnementales urgentes auxquelles sont confrontées les entreprises et la société. Le Guide OCDE sur le devoir de diligence pour une CRE aide les entreprises à opérationnaliser la CRE dans différents secteurs et contribue à la réalisation des Objectifs de Développement Durable dans la pratique.



En un coup d'œil

Focus géographique : Égypte, Jordanie, Maroc, Tunisie et Türkiye

Objectif : Mise en œuvre des normes de conduite responsable des entreprises de l'OCDE pour un développement durable

Durée : Trois ans (2023-2026)



Approche

I. **Politique** : Aider les décideurs politiques à créer un environnement politique favorable à la CRE

II. **Entreprise** : Renforcer la capacité de l'industrie à opérationnaliser la CRE et à effectuer le devoir de diligence dans les secteurs clés et les chaînes d'approvisionnement

III. **PCN** : Renforcer les PCN pour un meilleur accès au recours

Mis en œuvre par le Centre de l'OCDE pour la conduite responsable des entreprises en collaboration et le OCDE Istanbul Centre avec le soutien de :



Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ) et soutenu par la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ)



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra
Swiss Confederation

Federal Department of Economic Affairs,
Education and Research EAER
State Secretariat for Economic Affairs SECO

CRE pour le développement durable en MENA & Türkiye

Fiche d'information sur le projet

Le réseau de **51 Points de contact nationaux (PCN)** pour la CRE constitue le mécanisme unique de mise en œuvre des Principes directeurs. Les PCN sont des agences gouvernementales avec deux tâches : promouvoir la connaissance et l'utilisation des Principes directeurs et contribuer à la résolution des problèmes qui surviennent à propos de la mise en œuvre des Principes directeurs dans des circonstances spécifiques. L'OCDE a également développé la **Recommandation du Conseil sur le rôle de l'État dans la promotion de la conduite responsable des entreprises**.

Le Programme se concentrera sur **l'assistance aux décideurs politiques, aux entreprises, aux syndicats et à la société civile pour la mise en œuvre des normes de CRE**. L'OCDE facilitera les échanges entre paires et l'apprentissage et fournira des conseils politiques sur des thèmes clés tels que des considérations CRE dans le commerce et l'investissement, la mise en œuvre du devoir de diligence dans les secteurs de l'habillement et de l'agriculture et le renforcement de l'accès aux voies de recours.



Rendre opérationnelle la conduite responsable des entreprises

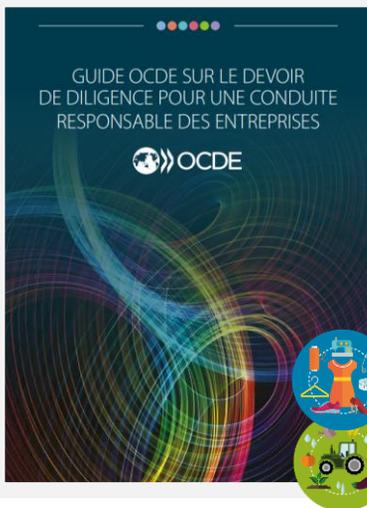
Tenant compte des particularités et des besoins spécifiques de chaque pays et en coordination avec les PCN et les autorités nationales, ainsi qu'avec les acteurs locaux et internationaux, les actions dans le cadre du Programme incluront une série d'activités nationales et régionales réparties en trois composantes :

- I. Politique : Aider les décideurs à promouvoir la cohérence des politiques pour la CRE dans les politiques économiques clés pour des chaînes d'approvisionnement responsables**
 - Renforcement des capacités des décideurs pour **promouvoir un environnement politique favorable à la CRE**
 - Conseils techniques personnalisés pour soutenir le développement et/ou la mise en œuvre de politiques et stratégies clés

Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales sur la conduite responsable des entreprises



OCDE



II. Entreprise : Renforcer la capacité de l'industrie à mettre en œuvre et à opérationnaliser le devoir de diligence pour la CRE. Le but est d'éviter et de traiter les impacts négatifs sur les personnes, la planète et la société dans leurs opérations et chaînes d'approvisionnement

- Sensibilisation et apprentissage pour favoriser la compréhension du devoir diligence pour la CRE
- Renforcement des capacités de l'industrie pour mettre en œuvre le devoir de diligence dans les **secteurs de l'habillement, chaussure et de l'agriculture**
- Facilitation du partage d'expériences et des leçons apprises au niveau régional et entre les régions

III. Points de contact nationaux : Soutien aux PCN pour la CRE dans la région MENA & Türkiye

- Conseils spécifiques aux pays et renforcement des capacités des fonctions de **promotion** et de **traitement des circonstances spécifiques** des PCN
- Réseau régional des PCN de la région MENA et Türkiye pour promouvoir l'apprentissage entre pairs régionaux, le renforcement des capacités et le développement d'outils

PLUS D'INFORMATIONS



<https://www.oecd.org/>

Istanbul Centre:

<https://www.oecd.org/global-relations/istanbul-center/>
Istanbul.RegionalCenter@oecd.org



Centre de l'OCDE pour la conduite responsable des entreprises : <http://mneguidelines.oecd.org/RBC@oecd.org>

SUIVEZ-NOUS SUR LES MEDIAS SOCIAUX: [LinkedIn](#) | [Twitter](#) #OECDrbc